RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LIBERTÉ - ÉGALITÉ - FRATERNITÉ
CONSEIL ÉCONOMIQUE SOCIAL ET ENVIRONNEMENTAL

Avis adopté à la séance plénière du 7 juillet 2020

Se donner un nouveau cap. Rapport annuel sur l'état de la France en 2020

Déclaration du groupe de la Coopération

La crise sanitaire est toujours en cours, et si notre système de soins a résisté, une crise économique et sociale sans précédent se profile à l'horizon.

Cette situation nous plonge dans un état d'incertitude et d'interrogations quant à l'avenir de notre économie, et rend difficiles les projections à moyen et à long terme pour ses acteurs.

Bien sûr nous manquons de visibilité sur les impacts de la crise et sur la potentielle reprise, aussi ce « Rapport sur l'état de la France 2020 » permet de dresser un premier état des lieux, avec une vision d'ensemble des conséquences actuellement mesurables de la crise, à travers quelques indicateurs d'impact.

Aujourd'hui, la crise est économique, demain et après-demain ce sont les emplois et les investissements d'avenir qui seront impactés, avec un risque de perte de compétitivité.

Les coopératives présentes dans tous les secteurs d'activité, ont-elles aussi été frappées par une baisse de la demande, des surcoûts en matière de production, et des difficultés logistiques, bien qu'elles se soient adaptées avec beaucoup de souplesse et qu'elles aient contribué à maintenir la chaîne alimentaire notamment ? En viticulture, des solutions d'urgence ont pu être trouvées mais de nouvelles pistes devront être mises en place pour équilibrer durablement le marché et les comptes d'exploitation de nos petites entreprises.

Sur le plan de la société, notre pacte social se trouve éprouvé et doit être redéfini, car les inégalités de toutes sortes se creusent, par exemple en matière de logement.

Toutefois, quelques leçons de la crise peuvent déjà être tirées et des orientations de long terme esquissées.

Aujourd'hui, il est urgent de rebâtir rapidement un projet collectif, fondé sur une nouvelle stratégie économique plus robuste. Il faut opérer une transition économique et environnementale comprenant la relocalisation d'activités stratégiques. La relance doit être massive mais aussi ciblée sur l'industrie et l'agriculture. La construction adaptée de logements est rendue plus que jamais nécessaire. Et l'effort à consacrer à la recherche doit logiquement atteindre les 3 % du PIB.

Dans le monde de demain, dans lequel un rebond salutaire est possible, les coopératives auront des atouts et pourront s'appuyer sur les réserves impartageables et la répartition de la valeur ajoutée qui constituent leur colonne vertébrale, sur leur implantation dans les territoires qui favorise l'emploi et le développement local, et sur leur engagement sérieux dans les transitions en cours et pour une croissance de long terme.

Il est donc possible de compter sur les coopératives, mais il faudra aussi les soutenir activement.

Sur le plan social, aucun jeune ne devra être laissé de côté et les dispositifs de formation, d'apprentissage et d'insertion devront être renforcés.

Le groupe de la coopération remercie les rapporteurs pour ce travail de qualité, documenté et prospectif, mené avec beaucoup d'entrain en cette période exceptionnellement troublée. Le groupe de la coopération a voté cet avis.